

## Blocage à l'école de Bois-d'Ennebourg contre la fermeture d'une classe maternelle

Publié 10/09/2018 22:30

|

Mise à jour 10/09/2018 22:30

Pour contester la décision de la Dasen (Directrice académique des services de l'Éducation nationale) de fermeture d'une classe maternelle à Bois-d'Ennebourg, les parents d'élèves ont bloqué, hier lundi 10 septembre, l'accès de l'école. Les classes sont restées closes pendant la matinée et les enfants sont restés à l'extérieur avec leurs parents. Le blocage a été levé à midi par les parents d'élèves élus, qui ont d'ores et déjà annoncé d'autres actions.

Le couperet était tombé le 25 juin pour le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) du Bois-Tison (Bois d'Ennebourg accueille les maternelles, et Bois-l'Évêque les plus grands). Malgré les nombreux mouvements de contestation ([lire nos précédentes éditions](#) 21 et 24 avril, des 2, 18 et 22 juin) la Dasen avait dit fermeture.

« *Le Sivom (syndicat à vocation multiple) et nos deux communes, ont aussitôt déposé un recours auprès du tribunal administratif* », rappellent Frédéric Tihi, maire de Bois-l'Évêque et Laurent Soler, maire de Bois-d'Ennebourg. Le dossier était accompagné de témoignages écrits des parents dénonçant les conséquences et retombées de cette fermeture sur leurs enfants. « *Ce recours en référé passé le 16 juillet, est sans réponse à ce jour* », informent les élus.

Seul espoir : que l'inspectrice d'académie revoie sa copie en septembre. Ce qui n'a pas été le cas. « *La directrice académique n'a pas jugé bon de rétablir la deuxième classe maternelle et a confirmé sa fermeture, le jour de la rentrée, et ce après avoir compté les élèves, repris connaissance des pré-inscriptions qui s'opéreront dans le courant de l'année, constaté l'avancement des quarante nouvelles constructions sur les deux villages, vu l'exiguïté de la salle de classe de grande section/CP* », insistent les deux maires.

Pour eux la fermeture est incompréhensible et injustifiée : « *Cette année nous avons 111 enfants scolarisés sur les deux villages, contre 110 l'année dernière, sans compter les nouveaux arrivants. Nous nous retrouvons avec une classe de grande section/CP de trente élèves, dont deux sont en situation de handicap et sans AVS, une classe de petite, moyenne et grande section de 29 élèves. Cinq inscriptions sont prévues en cours d'année, ce qui nous oblige à refuser des enfants de toute petite section.* »

« *L'administration ne nous propose aucune solution pour accueillir les quinze élèves qui arriveront dans l'année, s'insurge Laurent Soler. Si nous ne les acceptons pas, les parents les mettront dans le privé et nous les perdrons. On déshabille le monde rural au profit des classes en réseaux d'éducation prioritaire. Mais tout comme en ville, nous aussi nous avons des enfants en difficulté scolaire ou en situation de handicap. Pourquoi ne passons-nous pas, nous aussi, en priorité ?* »

Une réunion avec les syndicats d'enseignants est prévue le 14 septembre pour examiner le cas de l'école.